



Demande de remboursement

Année scolaire 2020/2021

A laisser vide svp :

Aux maîtres d'apprentissages dont les apprentis suivent les cours interentreprises hors canton ou organisés par des associations professionnelles hors des locaux appartenant à l'Etat.

1. Entreprise :
adresse, domicile :
téléphone : fax
personne de contact : adresse-mail.....
2. Nom et prénom de l'apprenti (e) :
domicile :
profession :
année d'apprentissage :
3. L'apprenti (e) dénommé (e) ci-dessus
a suivi les cours interentreprises à (lieu des cours) durant jours.
Dates des cours.....

⇒ Joindre copie de la convocation, attestation de présence ou autre justificatif attestant le nombre de jours suivis.

4. Frais totaux d'hébergement Fr.
Frais totaux de déplacement Fr.

Le subventionnement des cours interentreprises passe dorénavant par la plateforme fincie.ch et vous ne devriez plus recevoir de facture y relative à l'exception d'un solde éventuel non pris en charge par les subventions ainsi que les prestations non-remboursées par le FCFP. En cas de doute n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat du FCFP au numéro de téléphone suivant 027 327 51 05 ou par mail à l'adresse suivante : info@fcfp-kbbf.ch.

⇒ Joindre la copie de la facture détaillée des déplacements et hébergements, ainsi que la preuve qu'elles ont bien été payées par vos soins.

5. Adresse de paiement
Le montant du remboursement partiel vous parviendra sur le compte d'entreprise

N° IBANBanque/CCPà

Avec nos meilleures salutations.

Formulaire à nous retourner rempli.



Le dernier délai de remise du formulaire de demande de remboursement année scolaire 2020/2021 est fixé au 30 novembre 2021 au secrétariat du Fonds !